GRAND CONSEIL

Postulat - 23_POS_46 - Josephine Byrne Garelli et consorts au nom PLR - Les BRIO : bilan et perspectives

Texte déposé :

Les bureaux régionaux d'information et d'orientation existent depuis plus de 20 ans déjà. Chargés d'organiser la transition de la prise en charge des patients soit à leur sortie hospitalière pour être transférés dans des structures adéquates, soit pour leur entrée en appartement protégé, en EMS ou leur suivi par les soins à domicile public et privé. Ils sont avec les infirmières et infirmiers de liaison la porte d'entrée dans les structures correspondant aux besoins des patients.

Depuis le début du XXIème siècle le profil de la population a changé en nombre et en âge. Le vieillissement de la population a pris une dimension croissante avec toutes les conséquences sur le plan des soins que cela induit. De plus, la pénurie d'EMS et d'appartements protégés dans plusieurs régions du canton est manifeste.

Il s'en suit que lorsque des patients âgés sont à l'hôpital, leur séjour en soins aigus est souvent prolongé avec toutes les conséquences organisationnelles et financières qui en découlent. Il est urgent de libérer des lits A hospitaliers mal occupés. A cet égard, il est important de permettre le placement d'une personne dans un EMS dans un district voisin le temps qu'un lit se libère dans son propre district.

A cela s'ajoute la pénurie de médecins de famille et de soignants.

Il est dons temps de faire un bilan de l'activité des BRIO et de leurs perspectives compte tenu des évolutions depuis leur création.

Le présent postulat s'inscrit dans la volonté de pouvoir analyser ce qui fonctionne et des propositions de réformes à envisager pour l'avenir. Il demande notamment :

Pour le bilan :

- Croissance de l'activité des BRIO depuis leur création à nos jours
- Lits manquants par région en EMS, respectivement en appartements protégés pour faire face à la demande.
- Analyse du nombre des patients âgés orientés vers des OSAD's par les BRIO.
- Analyse du nombre des patients âgés orientés vers des lits en EMS dans un district voisin par les BRIO.
- Analyse du fonctionnement entre les infirmières et infirmiers de liaison et les BRIO
- Nombre de médecins de familles et soignants manquant par région pour répondre aux besoins de la population qui a besoin d'une prise en charge par des structures dédiées (EMS, appartements protégées, soins à domicile, proches-aidants).

Pour les perspectives :

- Alternatives pour répondre aux problèmes constatés
- Mesures de prévention envisagées
- Réformes à prévoir
- Estimation des coûts des réformes.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alice Genoud (VER)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Carole Dubois (PLR)
5. David Raedler (VER)
6. Denis Dumartheray (UDC)
7. Elodie Golaz Grilli (PLR)
8. Florence Gross (PLR)
9. Georges Zünd (PLR)
10. Gérard Mojon (PLR)
11. Graziella Schaller (V'L)
12. Grégory Bovay (PLR)
13. Guy Gaudard (PLR)
14. Jacques-André Haury (V'L)
15. Jean-Daniel Carrard (PLR)
16. Jean-Franco Paillard (PLR)
17. Jean-François Cachin (PLR)
18. Jean-Louis Radice (V'L)

19. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
20. John Desmeules (PLR)
21. Laurence Bassin (PLR)
22. Laurence Cretegny (PLR)
23. Marc Morandi (PLR)
24. Marion Wahlen (PLR)
25. Maurice Neyroud (PLR)
26. Michael Wyssa (PLR)
27. Monique Hofstetter (PLR)
28. Nicolas Bolay (UDC)
29. Nicolas Suter (PLR)
30. Patrick Simonin (PLR)
31. Philippe Germain (PLR)
32. Philippe Miauton (PLR)
33. Pierre-André Romanens (PLR)
34. Regula Zellweger (PLR)
35. Sergei Aschwanden (PLR)
36. Thierry Schneiter (PLR)